

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli, tenue le 2 juillet 2024 à la salle du conseil du Centre municipal à 20 :00 heures au 7 Place de l'Église.

**Sont présents(e)**

Mesdames les conseillères:

Brigitte Caron  
Ginette Plante  
Line Jacques

Messieurs les conseillers:

Jean-Pierre Lebel  
Anthony Hallé  
Stanley Bélanger

formant quorum sous la présidence de monsieur Normand Caron, maire.

**1. Ouverture de la session.**

Monsieur le maire Normand Caron ouvre la session en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux contribuables présents.

190-07-2024

**2. Adoption de l'ordre du jour.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Line Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter l'ordre du jour tel que proposé en ajoutant le point suivant :

7.1 Motion de félicitations à Musée Bateaux Leclerc.

L'item "Autres sujets " demeure ouvert à tous autres sujets.

191-07-2024

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2024.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Brigitte Caron  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2024 tel que rédigé par le directeur général et greffier-trésorier.

**4. ADMINISTRATION :**

**4.1 Comptes du mois.**

192-07-2024

**a) Ratification des dépenses effectuées par le greffier-trésorier.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Line Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de ratifier les dépenses suivantes effectuées par le greffier-trésorier pour le mois de juin 2024 au fonds d'administration pour un montant de 910 315,31 \$:

**DÉPENSES DE JUIN 2024 EFFECTUÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER**

<b>NOM</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>
------------	--------------------	----------------

**DÉBOURSÉS AUTORISÉS PAR LE CONSEIL**

**Projet Réfection de la piscine - Centre communautaire - Préau  
Domaine de Gaspé**

Tetra Tech QI Inc.	Plan et devis - Surveillance Préau Domaine	9 624.84 \$
	Hon. Prof. - Plans et devis centre comm.	5 045.67 \$
Atelier Guy Architectes	Hon. Prof. - Plans et devis Préau Domaine	1 281.97 \$
	Hon. Prof. - Plans et devis centre comm.	23 111.41 \$
		<b><u>39 063.89 \$</u></b>

**SALAIRES, DÉPLACEMENTS ET REPRÉSENTATION**

Salaires	Paies du 19-05 au 01-06-2024	35 816.30 \$
	Paies du 02-06 au 15-06-2024	43 592.34 \$
Ministère du revenu Qc	Remises mai 2024	32 650.96 \$
Agence du revenu Canada	Remises mai 2024- Taux réduit	10 513.70 \$
	Remises mai 2024- Taux régulier	2 173.05 \$
Caron, Gaétan	Indemnité de déplacement mai 2024	141.43 \$
Goulet-Bernier, Maxime	Indemnité de déplacement mai 2024	141.43 \$
Pilote, Nicolas	Indemnité de déplacement mai 2024	141.43 \$
St-Pierre, Virginie	Indemnité de déplacement mai 2024	141.43 \$
Thivierge, Éric	Indemnité de déplacement mai 2024	141.43 \$
		<b><u>125 453.50 \$</u></b>

**CONTRATS**

Aquatech	Trait. Eaux potable et usées, suivi neige. mai 2024	11 097.03 \$
Centre socioculturel G-O	Projection films aînés - entente 2023	1 862.58 \$
Chouinard, Clermont	Entretien pelouse et bacs - 20, ch. Du Roy	293.00 \$
Chouinard, Tommy	Conciergerie Vigie - mai 2024	1 025.00 \$
	Conciergerie Vigie - juin 2024	1 025.00 \$
Concassés du Cap (Les)	Disposition matières recyclables - mai 2024	11 029.90 \$
	Collecte matières organiques - mai 2024	4 012.86 \$
Énergycycle	Enfouissement et redevances - mai 2024	17 488.00 \$
Google (Visa)	Service Google - 1er au 31 mai 2024	710.27 \$
Lizotte Murielle	Conciergerie MCJ - mai 2024	875.00 \$
	Conciergerie MCJ - juin 2024	875.00 \$
Messer	Frais d'établissement d'oxygène	413.91 \$
Pelletier, André	Déneigement 2023-2024	23 731.99 \$
Pelletier Nicolas, Martin, Pascale	Location terrain conteneurs - 1 an	800.00 \$
Pelletier, Rosaire	Entretien pelouse parc et quai - 1/2	1 800.00 \$
Régie L'Islet Montmagny	Transp. ordures et récupération - mai 2024	11 839.42 \$
	Ent. toilettes publiques - 12 mai au 8 juin 2024	4 320.00 \$
St-Pierre, Serge	Ent. toilettes publiques - 9 au 22 juin 2024	2 160.00 \$
St-Pierre, Sylvain	Conciergerie 20, ch. du Roy Est - mai 2024	270.00 \$
	Conciergerie centre municipal - mai 2024	2 124.96 \$
	Conciergerie 20, ch. du Roy Est - juin 2024	216.00 \$
	Conciergerie centre municipal - juin 2024	2 124.96 \$
Visa	Frais de crédit	92.69 \$
zoom (Visa)	Service zoom - 25 mai au 24 juin 2024	60.94 \$
		<b><u>100 248.51 \$</u></b>

## SUBVENTIONS - DONS

Club de golf Trois-Saumons	Sub.fonct 2024 2/3, remb. taxes et partenariat	14 333.00 \$
Comité des Mariniers	Subvention fonctionnement 2024- R-09-01-2024	1 000.00 \$
Corporation P-A de Gaspé	Subvention dépense de fonctionnement 2/2	5 000.00 \$
Corporation parc nautique	Subvention projet maritime	15 000.00 \$

**35 333.00 \$**

## COTISATIONS - ABONNEMENTS - QUOTES-PARTS

Ministre des Finances	Service Sûreté du Québec - 1er versement	199 381.00 \$
MRC de L'Islet	Quote-part 2024 - 2e versement	148 978.00 \$

**348 359.00 \$**

## FORMATION - CONGRÈS

Caron, Brigitte (Visa)	Inscription congrès 2024	1 138.25 \$
Caron, Normand (Visa)	Inscription congrès 2024	1 138.25 \$
Jacques, Line (Visa)	Inscription congrès 2024	1 218.73 \$

**3 495.23 \$**

## HYDRO-QUÉBEC

Éclairage des rues	1 678.79 \$
Vigie, 260 rue Caron	1 005.60 \$
Poste de pompage, 272 rue Caron	1 704.02 \$
Parc Robichaud, 392 rue Verreault	51.13 \$
958, Côte de St-Aubert	32.43 \$
Centre municipal, 7 Place de l'Église	1 486.71 \$
Salle Gérard Ouellet	334.86 \$
Centre Rousseau	4 020.49 \$
130, avenue de Gaspé Ouest	2 329.86 \$
Usine, 65 4e rang Ouest St-Aubert	3 190.47 \$
Garage, 389 rte de l'Église	422.27 \$
32, rue Henri-Gamache	43.04 \$

**16 299.67 \$**

## TÉLÉPHONE

Télus mobilité	Cellulaire garage facture du 14-05-2024	85.13 \$
Télus Québec	Wifi facture du 25-05-2024	569.13 \$
	Internet fibre garage fact. du 10 juin 2024	126.47 \$
	Internet Vigie fact. du 10 juin 2024	229.94 \$
	Internet garage et usine	166.61 \$
	Salle Gérard-Ouellet facture du 25-05-2024	191.71 \$
	Centre Rousseau fact. Du 4 juin 2024	151.63 \$

**1 520.62 \$**

## AUTRES

Action Progex Inc.	Réfection poste pompage rue du Faubourg	120 896.21 \$
APOGÉE	Feux d'artifice fête nationale - 1 <sup>er</sup> versement	2 586.94 \$
APOGÉE	Feux d'artifice fête nationale - 2e versement	2 586.94 \$
Caron, François	Forfait cellulaire - janvier à mai 2024	250.00 \$
Club de golf Trois-Saumons	Commandite académie de golf R-171-06-2024	1 500.00 \$
Cytech Corbin	Remplacer thermopompe salle des Bâtisseurs	26 835.17 \$

Lafleur, Serge	Remboursement taxes payées en trop	1 725.50 \$
Lord, Stéphen	Cellulaire, déplacement et surprime ass.	230.34 \$
Martin, Claudine	Remboursement crédit taxes	302.00 \$
Pavage réparation Francoeur	Rapiéçage diverses rues - R-183-06-2024	82 403.31 \$
Proludik inc. (Visa)	Activité fête nationale - 2e versement 2/2	1 225.48 \$

**240 541.89 \$**

**910 315.31 \$**

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, directeur général et greffier-trésorier

193-07-2024

**b) Présentation des comptes du mois pour approbation.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Ginette Plante  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter et de, payer les comptes suivants pour un montant total de  
280 018,22 \$ :

**COMPTES DU MOIS DE JUIN 2024 POUR APPROBATION**

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
<b>ACHATS AUTORISÉS PAR LE CONSEIL</b>		
		<b><u>0.00 \$</u></b>

**ACHATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/GREFFIER-TRÉSORIER**

6tem TI	Acronis Cyber Protect - juin 2024	34.49 \$
ADN Communication	Alertes municipales -Mai 2024	81.41 \$
AgroEnvirolab	Analyse eaux usées et potable - juin 2024	1 035.13 \$
Atelier Mon Choix	Déchetage de documents	396.09 \$
Avantis coopérative	Filtre micro allergène	50.56 \$
Buropro Citation	Copies période du 25/05 au 25/06/2024	878.22 \$
Caron, Brigitte	Dépl. soirée reconnaissance et MAMH	35.64 \$
Concassés du Cap	Collecte matières organiques - juin 2024	5 350.48 \$
	Collecte mat. Rés., encombrants - juin 2024	22 948.39 \$
Ethier Avocat	Mandat récupération TVQ - février 2024	232.75 \$
	Hon. Méthode simplifiée - mars et avril 2024	586.13 \$
Fond.service santé MRC	Inscription tournoi de golf	100.00 \$
	Service téléphonique - 22/06 au 21/07/2024	548.88 \$
Groupe Negotel	Publicité Juin 2024	114.98 \$
Journal l'Attisée	Publicité finissants École Bon Pasteur	135.10 \$
Journal L'Oie Blanche	Envoi rapport du maire	290.84 \$
Postes Canada	Quote-part - 2e versement	12 576.52 \$
Régie de l'Anse-à-Gilles	Café	310.59 \$
Service de café Van Houtte	Accompagnement - Projet Jardilec	2 437.19 \$
Tetra Tech Qi Inc.	Hon. Prof. Dossier général	419.94 \$
Tremblay Bois Avocats	Cotisation mutuelle de prévention	3 907.27 \$
Union des Municipalités		

Weed Man	Contrôle de végétation 1 - 670 rte de l'Église	120.00 \$
	Contrôle de végétation 1 - 130 de Gaspé O.	1 325.00 \$
ZOOM (VISA)	Service du 25-12-2022 au 24-01-2023	
		<b><u>53 915.60 \$</u></b>

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR L'URBANISME**

Avantis Coopérative	Tendeur cliquet - Embellissement	19.52 \$
	Chiffre nickel	69.79 \$
	Gouttière HO-DO	11.93 \$
Arpentage Côte-du-Sud	Confection de plan - demande d'exclusion	1 724.63 \$
Bouchard, Carl	Gant de soudeur, gant de cuir	19.53 \$
Caron, Josué	Abattage et déchiquetage	436.91 \$
Centre horticole Beau-Site	Gant, râteau, engrais, divers végétaux	610.14 \$
Centre Multiservices JC	Coupe herbe, coupe bordure	444.93 \$
Englobe Environnement	Terre paysager + livraison	1 068.95 \$
	Résidus verts et putrescibles -26-05 au 1-06	709.86 \$
	Résidus verts et putrescibles -02-06 au 7-06	679.92 \$
	Résidus verts et putrescibles -09-06 au 15-06	600.72 \$
Frégeau, Guillaume	Gant de travail	20.00 \$
Jour de la Terre Canada	Conférence	500.00 \$
Journal L'Attisée	Publicité Juin 2024	356.41 \$
	Partage service inspection - mai à juin 2024	3 647.10 \$
Mun. St-Roch-des-Aulnaies	Service régional inspection - mai 2024	300.00 \$
MRC de L'Islet	Service régional inspection - mai 2024	300.00 \$
Serres Caron (Les)	Fleurs diverses	1 098.24 \$
	Végétaux divers	189.83 \$
	Montage personnalisé - Pots à fleurs	1 747.62 \$
Serres Fleuri-Cap	Divers végétaux	228.36 \$
		<b><u>14 484.39 \$</u></b>

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LA VIE COMMUNAUTAIRE**

Association des camps du Qc	Formation coord. Adjointe	295.49 \$
Avantis coopérative	Pinceau, peinture alkyde	86.20 \$
	Ponceau plastique, manchon	475.73 \$
	Panneau extérieur, feuille acrylique	80.14 \$
	Mousse, rouleau cage métal	16.51 \$
	Ens. de peinture, peinture, crochet, nouille	87.10 \$
	Plâtre, peinture, attache câble, plaque murale	47.43 \$
	Peinture, pinceau, cadenas, clé, ruban	164.04 \$
	Articles pour entretien piscine, débouchoir	347.72 \$
	Chlore liquide pour piscine	407.80 \$
Bélanger, Nicolas	Spectacle de la St-Jean-Baptiste 2024	1 000.00 \$
Bernier, Martin	Main-d'œuvre pour sentier Domaine	540.00 \$
Centre Multiservices JC	Gants, système casque, pantalon	318.45 \$
Centre Socioculturel G-O	Location équipement Fête nationale	206.96 \$
Chouinard, Henri	Nettoyage de tapis - MCJ	112.50 \$
Dulin Jet de Sable Mobile	Jet de sable - Piscine Domaine Gaspé	7 638.40 \$
	Engrais - Ent. parc Trois-Bérets - juin 2024	361.66 \$
Écoverdure	Formation secourisme camp de jour	1 400.40 \$
Fortin, Alain	Tuf pour réparation trottoir quai	1 465.87 \$
Gagnon, Jérôme	Location équipement Fête nationale	1 526.00 \$
Griffunrie	Crayon Sharpie, carton	22.87 \$
	Tableau, marqueurs, gouache, ciseau	138.40 \$
	Articles pour bricolage	106.09 \$

Jalbertech	Modification éclairage parc et quai	1 886.74 \$
	Minuterie patinette	355.09 \$
	Travaux pelle et dompeur Domaine Gaspé	1 448.69 \$
Jérôme Bélanger	Publicité Juin 2024	942.80 \$
Journal L'Attisée	Publicité Fête nationale	663.41 \$
Journal L'Oie Blanche	Remb. achat divers pour camp de jour	123.44 \$
Langlois, Rosalie	Eau, gatorade, papier mouchoir	45.82 \$
Magasin Coop IGA	Eau, nourriture pour activité cuisine	266.94 \$
MANU Atelier Culinaire	Breuvages, chocolat - Fête nationale	157.73 \$
Michel Gamache & Frères Inc.	Tuff et transport pour la Vigie	330.92 \$
Morneau, André	Spectacle de la St-Jean-Baptiste 2024	1 000.00 \$
Municipalité de L'Islet	Formation espace clos	341.91 \$
Nettoyeurs Daoust Forget	Lavage nappes blanches et linges	311.33 \$
	Lavage nappes blanches et linges	363.69 \$
P..A Michaud publicité	Chandails, t-shirt - camp de jour	2 657.29 \$
Pharmacie Uniprix STJPJ	Service infirmerie	26.38 \$
Produits sanitaires unique	Distributeur, javel - Vigie	130.15 \$
	Produits nettoyants - Vigie	200.40 \$
Sani Bleu	Location remorque sanitaire	1 925.83 \$
Scierie mobile Rioux	Cèdre brut - Domaine de Gaspé	243.75 \$
Sculpture et ébénisterie		
Beauregard	Banc de parc sculpté et restauration	4 164.97 \$
Serrurerie Alain Dumais	Appel service porte salle Gérard Ouellet	86.23 \$
	Clé - Tennis	287.44 \$
	Mini frigo, carte cadeau, articles camp de jour	336.59 \$
St-Pierre, Virginie		
Stéphane Pelletier	Location tracteur	367.92 \$
rénovation	Initiation à la pétanque	65.00 \$
Tardif, Robert	Affiche ruche communautaire	237.14 \$
Virtua Web Graphisme		
		<b><u>35 813.36 \$</u></b>

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LA VIE COMMUNAUTAIRE (ARÉNA)**

Avantis	Peinture Corrostop extérieur	402.30 \$
Caron, Gaétan	Frais poste, protection et article pour buts	568.23 \$
Deschênes et Fils Enr.	Transport Zamboni	594.42 \$
Quincaillerie Jos Proulx	Panneau Makrolon	1 322.21 \$
Robert Boileau Inc.	Tampon buts	4 238.92 \$
	Lavage contour de patinoire et scellant	1 207.24 \$
Servi-glaces 2000 Enr.		
		<b><u>8 333.32 \$</u></b>

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LES TRAVAUX PUBLICS**

A1 Hydraulique	Anneau d'ouverture en nitrile, 90' rotatif	
Avantis Coopérative	Dalle, peinture marquage orange	94.39 \$
	Géotextile non tissé	1 195.72 \$
	Collier serrage, manchon, coffre à outils	195.35 \$
	Bois épinette, peinture	47.91 \$
	Filtre à huile, à air, hydraulique	1 021.43 \$
	Crique de ferme	143.70 \$
	Clou, rondelle plate, boulon, contre-écrou	110.77 \$
	Mousqueton, fusil à peinture, peinture	121.77 \$
	Table de pique-nique (5)	815.12 \$
	Bois épinette, sable sec 30kg	141.00 \$
	Inspection caméra - 176 de Gaspé	
Bélanger & fils Enr.	Ouest	435.32 \$
Buanderie Rivière-du-Loup	Nettoyage sarrau	4.03 \$

Centre Multiservices JC	Scie à chaîne	919.79 \$
	Courroie drive, pompe à carburant	69.17 \$
	Couteau à taillis	47.13 \$
Excavation VCG	Heures de pelle	620.87 \$
Garage J.C. Hudon	Location pelle excavatrice	1 465.93 \$
	Location déchiqueteuse	197.19 \$
Garage Minville Inc.	Filtre à huile, huile, O Ring	374.15 \$
J.L. Desrosiers & fils	Réparation crevaison	23.00 \$
Jalbertech Inc.	Ext. Électrique	143.63 \$
	Extra pompe station faubourg	4 242.52 \$
	Vérification trouble poste Normandin	108.08 \$
	Matériel et temps poste station	
	Faubourg	2 874.38 \$
Michel Gamache & Frères Inc.	Démolition dalle de béton	18 412.10 \$
	Transport de rebut d'asphalte	382.30 \$
Nicolas Gamache	Épandage abat-poussière	6 473.09 \$
Pavage rép. Francoeur	Tranchée route 132	16 037.52 \$
	Nivelage rue Toussaint et Henri-	
	Gamache	291.75 \$
Pavage Scellant Jiriko	Asphalte recyclé - Ch. Du Golf	19 928.89 \$
Pétroles B. Ouellet	Essence sans plomb	1 912.49 \$
	Diesel	367.70 \$
Pièces d'auto GGM	Câble TI Black	98.31 \$
	Crédit sur marchandises	-229.82 \$
Port-Joli Pièces Autos	Attache, huile, ampoule, écrous	
	d'encrage	104.31 \$
	Nettoyant industriel, protec. Ultra	
	shine	50.78 \$
	Écrou, vis, ass. Goupilles, ampoule	27.00 \$
Réal Huot Inc.	Bille, Union, adaptateur avec butoir	8 736.15 \$
	Manchon, bouchon, tige acier, sellette	10 201.56 \$
Services d'équipement Gd	Toile mèche	314.53 \$
Serv. Routier Éric		
Robichaud	Inspection complète 10 roues	4 534.52 \$
	Fiting et hose hydraulique - tondeuse	97.67 \$
	Réparation réservoir diesel	862.31 \$
Soudure G & M St-Pierre	Tubing + main-d'œuvre	202.64 \$
Stéphane Pelletier	Location nacelle	206.96 \$
Vigneault Montmagny	Casque de sécurité, veste CSA	171.20 \$
Vitres et accessoires		
Cloutier	Main de tire, goupille et cheville	253.52 \$

**104 849.83 \$**

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LE SERVICE INCENDIE**

Boutique du Plongeur	Entretien compresseur	2 857.53 \$
	Frais déplacement, hébergement -	
Caron, François	Congrès	785.46 \$
CAUCA	Frais annuel survi-véhiculaire	1 513.40 \$
Centre Multiservices JC	Scie à chaîne	1 121.01 \$
	Nettoyeur à haute pression	517.39 \$
Garage Caron L'Islet	Produits de nettoyage	104.72 \$
Garage S.B. Auto	Essuie-glace camion incendie	14.77 \$
Griffunrie	Tableau de liège	149.46 \$
Pièces d'auto GGM	Câble TI Black	37.46 \$
Port-Joli Pièces Autos	Feu de recul	80.46 \$
	Serviette nettoyage et nettoyant	53.02 \$
Purolator	Frais d'envoi	155.62 \$
	Frais d'envoi	41.68 \$
	Entraide incendie 17 et 24 octobre	
Municipalité L'Islet	2023	1 119.23 \$
	Entraide incendie 29/02 - 30/03 -	
	27/05 2024	1 530.70 \$
Municipalité St-Aubert	Assistance incendie 445, route de	
	l'Église	461.16 \$



MRC de L'Islet	Règlement 03-2024 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement (SADRR) de la MRC de L'Islet concernant le périmètre d'urbanisation de Saint-Omer, les sites de carcasses et de ferraille, la vente de matériel acéricole et la carte des grandes affectations.
MRC de L'Islet	Résolution 127-06-24, pour un nouveau lien routier interrives à l'Est.
Geneviève Guilbault, ministre des Transports et de la mobilité Durable	Subvention de 12 000 \$, programme d'aide à la voirie locale, volet projets particuliers d'amélioration.
Revue VieLien	Publication été 2024.

194-07-2024

**4.4 Appel d'offres public pour services professionnels relatifs à l'exploitation des usines de filtration d'eau potable et des eaux usées.**

CONSIDÉRANT QUE le contrat actuel de cinq (5) ans se terminera le 9 janvier 2025;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a signifié à Aquatech société de gestion de l'eau Inc., au moins 6 mois à l'avance, son intention de ne pas renouveler de façon automatique son contrat d'opération des usines par un courriel adressé à monsieur Jean-Philippe Dulot le jeudi 6 juin dernier;

CONSIDÉRANT QUE ces services professionnels nécessiteront une dépense de plus de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption du règlement 773-18 sur la gestion contractuelle adoptée par la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli le 6 août 2018, celle-ci désigne le directeur général comme responsable de l'application de ce règlement tel que stipulé à l'article 29 pour les contrats de 25 000 \$ et plus;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Brigitte Caron  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli formule un appel d'offres public avec système de pondération sur le site SE@O pour obtenir des services professionnels d'exploitation des usines de filtration de l'eau potable et des eaux usées.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

de nommer le directeur général et greffier-trésorier comme personne responsable de fournir de l'information sur ce contrat dans l'appel d'offres tel que prévu à l'article 24 du règlement 773-18.

195-07-2024

**4.5 Création d'un comité de sélection pour l'analyse des soumissions relatives à l'exploitation des usines de filtration d'eau potable et des eaux usées.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a formulé un appel d'offres public sur le site SE@O pour obtenir des services professionnels d'exploitation des usines de filtration de l'eau potable et des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE dans le cas de l'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels, le conseil doit utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres dont l'établissement et le fonctionnement respectent des règles définies selon l'article 936.0.1.1 du Code municipal du Québec, dont celle de former un comité de sélection d'au moins trois membres, autres que des membres du conseil;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 773-18 sur la gestion contractuelle adopté le 6 août 2018 par le conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli encadre la formation d'un comité de sélection nécessaire pour recevoir et étudier les soumissions reçues en vertu de l'article 22;

CONSIDÉRANT QUE le responsable nommé pour cet appel d'offres est le directeur général et greffier-trésorier;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de déléguer le directeur général et greffier-trésorier pour former le comité de sélection pour l'analyse des soumissions.

196-07-2024

4.6 **Contrat pour une étude hydrogéologique pour le projet du Domaine de Gaspé.**

CONSIDÉRANT QUE des demandes de soumissions par voie d'invitation écrite ont été formulées auprès de trois fournisseurs retenus par le conseil municipal à la séance de travail du 27 mai 2024;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli n'a reçu qu'une seule soumission le 26 juin 2024 pour la réalisation d'une étude hydrogéologique pour le projet du Domaine de Gaspé :

Laforest Nova Aqua Inc. 68 315,85 \$ taxes incluses

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire conforme est **Laforest Nova Aqua Inc.** tel que recommandé par la firme Tetra Tech Qi Inc par un courriel reçu le 2 juillet 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Brigitte Caron  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accorder le contrat pour une étude hydrogéologique pour le projet du Domaine de Gaspé à **Laforest Nova Aqua Inc.** pour un montant maximal de 68 315,85 \$ incluant les taxes.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, directeur général et greffier-trésorier

197-07-2024

**4.7 Vente du lot 6 218 867 sur la rue Antoine-Picard.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de vendre à **Mathieu Pelletier et Myriam Aspirault** le lot 6 218 867 au montant de 41 074,35 \$ plus taxes.

L'acheteur reconnaît avoir visité les lieux et versera un dépôt non remboursable de 300 \$ ce qui donne **un solde de 40 774,35 \$ plus taxes payable** à la signature du contrat.

La présente offre d'achat est valide pour une période de 90 jours à compter de la date d'adoption de la résolution de vente du terrain par le conseil. Passé ce délai l'offre est caduque et le conseil gardera le montant du dépôt.

Le contrat de vente inclura les dispositions suivantes:

Dans les 24 mois de la date de signature de l'acte de vente notarié, l'acheteur s'engage à construire sur l'immeuble présentement vendu un bâtiment conforme aux règlements d'urbanisme de la municipalité. À défaut de s'exécuter dans ce délai, l'acheteur accepte de payer à la municipalité, à titre de pénalité et de dommages liquidés, une somme égale à ce que rapporterait à la municipalité en taxes foncières, générales et spéciales, la construction d'un bâtiment dont l'évaluation serait 260 000 \$. Cette indemnité sera payable annuellement à la municipalité tant que le bâtiment ne sera pas construit.

Advenant la revente du terrain, la municipalité sera le premier acheteur au prix payé initialement.

L'acheteur s'engage à ne pas faire de double usage sur ce terrain.

En outre, l'acheteur s'engage à ne pas revendre l'immeuble présentement vendu à un prix supérieur à celui payé à la municipalité, et ce, jusqu'à ce que le bâtiment précédemment mentionné y soit construit.

L'acquéreur nomme la venderesse son mandataire spécial en la subrogeant et la substituant dans tous ses droits relatifs à la négociation, exécution, création et ratification de toutes servitudes pour ligne (s) de distribution d'énergie électrique, de téléphone, de télégraphe et de télécommunication aériennes ou souterraines, à être construite (s) ou déjà construite (s) sur l'ensemble ci-dessus décrit et vendu.

Que le maire et le directeur général et greffier-trésorier sont autorisés à signer le contrat au nom de la municipalité.

198-07-2024

**4.8 Nouvelles enseignes pour les parcs industriels.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité entend installer une nouvelle enseigne à l'entrée du parc industriel Jean-Marie-Gagnon;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite également remplacer l'enseigne à l'entrée du parc industriel André-Rousseau;

CONSIDÉRANT QUE des esquisses visuelles ont été demandées à deux compagnies spécialisées dans le domaine, en collaboration avec la Corporation de développement industriel de Saint-Jean-Port-Joli (CODIJ), et que la compagnie Base 132 a déposé la proposition la plus intéressante au niveau visuel;

CONSIDÉRANT QUE la soumission déposée par **Base 132** au montant de 38 337 \$ plus taxes était plus élevée que celle de la compagnie **Ensignes ESM** mais correspondait mieux aux attentes de la municipalité, de la CODIJ ainsi que le partenaire financier DESJARDINS;

CONSIDÉRANT QUE la fourniture et l'installation de ces 2 enseignes impliquent une dépense de plus de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut conclure de gré à gré tout contrat visé à l'un des paragraphes du premier alinéa de l'article 935 C.M., comportant une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 C.M.;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 773-18 répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics;

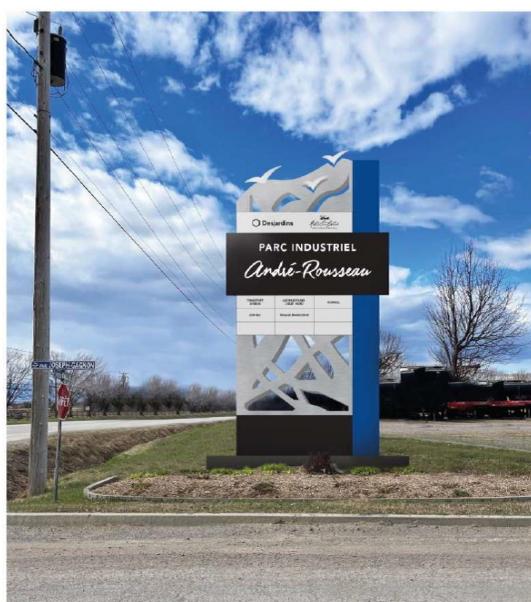
EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Ginette Plante  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli accorde le contrat de fourniture et d'installation de 2 enseignes pour ses parcs industriels à la compagnie BASE 132 pour un montant de 38 337 \$ plus taxes. Ce montant sera financé par les contributions reçues des partenaires financiers associés au projet. La municipalité prendra en charge l'implantation des bases de béton.



ENSEIGNES



### Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, directeur général et greffier-trésorier

## **5. VIE COMMUNAUTAIRE :**

199-07-2024

### **5.1 Nomination d'une représentante du conseil municipal à la COFEC.**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jean-Pierre Lebel a remis sa démission à la COFEC en tant que représentant du conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli au conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire nommer un nouveau membre du conseil pour remplacer monsieur Lebel;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Line Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de nommer madame Brigitte Caron à titre de représentante du conseil municipal afin de siéger au conseil d'administration et de l'exécutif de la COFEC.

200-07-2024

### **5.2 Acquisition des œuvres de la famille Belzile.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a la volonté de mettre en valeur et de sauvegarder le patrimoine de la sculpture sur bois;

CONSIDÉRANT QUE la Succession **Danielle Legault Belzile** a exprimé le souhait de faire don des œuvres de Jean-Julien Bourgault à la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli;

CONSIDÉRANT QUE la majeure partie des œuvres de la Succession **Danielle Legault Belzile** sont de Jean-Julien Bourgault, personnage incontournable de la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli;

CONSIDÉRANT QUE la donation de la **Succession Danielle Legault Belzile** enrichira de manière significative la collection du Musée des Anciens Canadiens et favorisera la mise en valeur du patrimoine sculpté à Saint-Jean-Port-Joli;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Brigitte Caron  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accorder un contrat d'évaluation des œuvres de la famille Belzile à **Annie Cantin** pour la somme de 7 500 \$. Cette évaluation permettra de déterminer la valeur, mais aussi l'importance de chacune des œuvres dans l'histoire de la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli.

De prévoir un déboursé de 5 275 \$ pour les frais de déplacement et de déménagement des œuvres. Cette somme sera versée à la **Succession Danielle Legault Belzile**.

Ces sommes seront payées à même le surplus accumulé **Oeuvres**.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, directeur général et greffier-trésorier

201-07-2024

**5.3 Dalle de béton pour le parc de planche à roulettes.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire améliorer l'aire de jeux consacré à la planche à roulettes;

CONSIDÉRANT QUE le service de la vie communautaire a demandé un prix à Construction Marc-André Lizotte Inc. pour la construction d'une nouvelle dalle de béton de 40' X 90 ' au parc Robichaud;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux pourront être faits d'ici la fin de l'automne prochain selon les disponibilités de l'entrepreneur pour un montant de 29 500 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la municipalité, dans le contexte du règlement numéro 773-18 portant sur la gestion contractuelle, qu'un contrat soit octroyé à **Construction Marc-André Lizotte Inc**, de gré à gré;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut conclure de gré à gré tout contrat visé à l'un des paragraphes du premier alinéa de l'article 935 C.M., comportant une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 C.M;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 773-18 répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accorder un contrat à **Construction Marc-André Lizotte Inc.** afin de construire une dalle de béton pour le parc de planche à roulettes au parc Robichaud pour un montant total de 29 500 \$ plus les taxes.

Un montant de 16 000 \$ sera prélevé du surplus accumulé affecté **Parcs et jeux** pour aider à payer cette dépense.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, directeur général et greffier-trésorier

202-07-2024

**5.4 Appui au dépôt d'une demande collective par la MRC de L'Islet au volet Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés - Appel de projets 2024-2025.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a participé à la démarche commune menée par la MRC de L'Islet visant la création d'une politique et d'un plan d'action Municipalité amie des aînés;

CONSIDÉRANT l'importance qu'accorde le conseil de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli à l'épanouissement des aînés et qu'il compte prendre en compte les besoins et priorités des aînés dans la détermination des orientations et projet de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli souhaite favoriser la mise en œuvre de ce plan d'action réalisé en collaboration avec sa communauté;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux a lancé un appel à projets au volet Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés;

CONSIDÉRANT QUE ce volet du programme permet d'embaucher une ressource qui pourra soutenir les municipalités faisant partie de la démarche commune, avec l'étroite collaboration de celles-ci, dans la mise en œuvre de leur plan d'action;

CONSIDÉRANT QUE la MRC coordonne le travail de cette nouvelle ressource qui soutiendra les municipalités dans la réalisation de leur plan d'action, en plus d'assurer la réalisation du plan d'action territorial;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Line Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli donne son accord pour participer à une démarche collective regroupant plusieurs municipalités de la MRC de L'Islet, coordonnée par cette dernière, et de désigner madame Ginette Plante comme élue responsable de cette démarche ainsi que monsieur Anthony Hallé comme élu substitut.

**6. TRAVAUX PUBLICS :**

203-07-2024

**6.1 Location de tracteur et achat d'équipement pour la saison hivernale 2024-2025.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli entend louer à nouveau un tracteur pour la saison hivernale 2024-2025;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli désire également se porter acquéreur de divers équipements accessoires qui seront installés sur le tracteur loué;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité entend se départir de la pelle mécanique sur roues Komatsu;

CONSIDÉRANT QUE **Groupe Bossé** a déposé une proposition en ce sens en date du 21 mars 2024 à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Brigitte Caron  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de signifier à l'entreprise **Groupe Bossé** que la municipalité adoptera une résolution à la séance ordinaire du mois de novembre prochain afin de confirmer la location d'un tracteur pour effectuer des travaux de déneigement pour la saison hivernale 2024-2025.

Que la municipalité entend acheter les équipements accessoires au tracteur tel que déposé dans la proposition du 21-03-2024.

Que Groupe Bossé peut récupérer la pelle mécanique sur roues afin de la revendre au prix minimal tel que déposé dans la proposition du 21-03-2024.

## **7. AUTRES SUJETS :**

204-07-2024

### **7.1 Motion de félicitations à Musée Bateaux Leclerc.**

Les membres du conseil municipal tiennent à féliciter de façon unanime madame Linda Leblanc et monsieur Luc Leclerc de l'atelier Musée Bateaux Leclerc pour l'obtention du prix "porteurs de tradition", prix du patrimoine, lors de l'événement RencART le 29 mai 2024 organisé par la MRC de L'Islet.

### **8. Période de questions.**

Aucune question.

Monsieur le maire donne de l'information au sujet d'une trentaine de places en garderie qui seront disponibles suite à la construction d'un nouveau bâtiment à Saint-Jean-Port-Joli éventuellement.

205-07-2024

### **9. Clôture et levée de la séance.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de lever la séance à 20:23 heures.

---

Normand Caron, maire

---

Stéphen Lord, directeur général et greffier-trésorier

Je, Normand Caron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

## **ANNEXE**

### **Sujets abordés lors de la période de questions :**

-Aucune question.